Nom-Prénom

Adresse :

Téléphone :

A

Commission départementale d’aide sociale

Adresse

Cedex

Montreuil le

Madame, Monsieur,

En date du ……………………………………………………… j’ai déposé ma demande d’Aide Médicale d’Etat, et je n’ai toujours eu aucune réponse à ma demande.

Conformément à la loi 2000-321 (article 21) et à la circulaire du 27 septembre 2005 n°DGAS/DSS/DHOS/2005/407, le silence de la CPAM équivaut à un refus d’admission.

Or je remplis les conditions de ressources et de stabilité de résidence pour pouvoir bénéficier de cette prestation. Ce refus me parait donc injustifié.

Aussi, je conteste donc auprès de vous cette décision.

Ne doutant pas de l’attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l’expression de ma considération distinguée.